

Association Française des Tierces Parties Marketing
AFTPM.

18 boulevard Montmartre 75009 Paris

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE Ordinaire
EN DATE DU 29 janvier 2019

Le 29 janvier 2019 à 17 heures, les membres de l'Association loi 1901 AFTPM se sont réunis en assemblée générale ordinaire au 10 rue Richer 75009, proche du siège de l'Association du 18 boulevard Montmartre 75009 Paris conformément aux statuts.

En l'absence de clause statuaire, Eric BONNEVILLE préside la séance.

Eric BONNEVILLE arrête la feuille de présence et constate que membres 15 sont présents ou représentés :

L'assemblée réunissant ainsi plus de la moitié des membres est déclarée légalement constituée pour délibérer valablement.

Nous procédons ensuite à la lecture du rapport d'activité 2018, ainsi qu'au rapport financier fait par notre trésorière Véronique Rosier.

Eric BONNEVILLE rappelle que les membres sont réunis en assemblée générale ordinaire afin de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour et les résolutions qui sont ensuite mises au vote.

ORDRE DU JOUR

Examen des résolutions suivantes :

L'approbation du rapport d'activité écrit par le Président et le rapport financier écrit par le trésorier pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

Après divers échanges de vues et la discussion générale étant close, Eric BONNEVILLE met successivement aux voix les résolutions suivantes découlant l'ordre du jour.

fr

EB

PREMIERE RESOLUTION

Les membres après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport financier annexés de l'exercice clos le 31 décembre 2018, les approuvent tels qu'ils leurs ont été présentés par les membres du bureau, à laquelle ils donnent quitus de leur gestion.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les membres suivant ont décidé de se présenter au vote pour être membre du bureau :

Anais de Bretizel Eric Bonneville Frédéric Smith Frédéric Stouls

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les membres de l'Association contribuent à la vie matérielle de celle-ci par le versement d'une cotisation dont le montant est fixé à 500 € au titre du nouvel exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé, après lecture, par le président de séance et un membre présent.

Eric Bonneville



Frédéric Smith


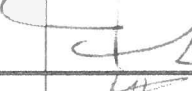


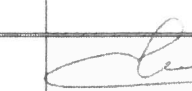












Association:

AFTPM (Association Française des Tierces Parties Marketing)

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 29/01/2019

Le Président
Eric Bonneville

N° Ordre	Société	Noms Présent / Représenté	Signature Présence
1	ADDAX <i>pourvu</i>	E. BONNEVILLE	
2	ALFI PARTNERS	E. Bonneville	
3	ALTD	M. BAUDRIN	
4	AMADE FINANCE	<i>Amade Finance</i>	
5	ASSE7	<i>asse7</i>	
6	CHIODI ALPHA MANAGEMENT	CHIODI	
7	Epi Finances	<i>epi</i>	
8	Eurêka Finances & Placements	MOURETTE	
9	FINAPLHA	MOOS	
10	GP Investments	POLONI	
11	FORTIN VEST	FORTIN	
12	HAMBERG CAPITAL	Hambourg	
13	INVESTTEAM	FESMATA	
14	JUNO FINANCE	<i>abu</i>	
15	LAPALME PARTNERS	C. de Lapalme	
16	OUI-LINK	V ROSIER	
17	Préférence Conse	<i>abu</i>	
18	REEDS CAPITAL	<i>abu</i>	
19	SODEVIN	Piano	
20	STATERE CONSEIL	Fred Stous	
21	TOULOUSE SANDRINE (membre d'honneur)	<i>abu</i>	

15 présents

R